

Famille
Nymphalidae
Sous-famille
Nymphalinae

Euphydryas maturna (Linnaeus, 1758)

le Damier du Frêne

Statut

RE

CR

Franche-Comté

EN

Bourgogne

VU

NT

LC

DD

NA

NE

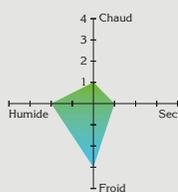
Europe – NT
France – EN



Difficulté de détermination



Diagramme écologique



Les populations de Damier du Frêne sont en légère diminution. L'espèce relevait du statut « vulnérable » dans les années 2000. La Bourgogne est investie d'une importante responsabilité dans le maintien des populations au niveau national, et un Plan d'Action Régional en faveur de l'espèce est porté par l'association Forestiers du Monde.



Claude VIGNOT

Femelle (Côte-d'Or, 2009).

Écologie et biologie

Le Damier du Frêne est manifestement devenu le fleuron de la faune bourguignonne, puisqu'il semblerait que les dernières populations françaises ne subsistent plus qu'en Côte-d'Or, dans le Loiret, le Cher et en Haute-Marne. *E. maturna* fréquente les clairières, les lisières des forêts claires (abritant de vieux arbres), les coupes de régénération, les fonds de vallons, les layons ensoleillés. Le papillon doit disposer de nombreuses sources nectarifères ; en outre, les mâles apprécient particulièrement de se poser au sol sur des zones imprégnées de matières organiques d'origine animale – déjections, cadavres de Limace rousse (*Arion rufus*)... – pour s'y abreuver de substances ammoniacuées. On peut parfois en apercevoir se comportant de même sur la carrosserie de véhicules en stationnement. Certaines saisons très sèches permettent parfois d'observer près du sol des individus assoiffés et affaiblis, à peine capables de voler.

Les imagos ont l'habitude de se déplacer assez haut, vers deux à trois mètres de hauteur, parmi les frondaisons.

Les pontes sont déposées sur les jeunes plants de Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*). Les chenilles, d'abord grégaires, tissent une toile communautaire à l'abri de laquelle elles passent l'hiver, avant d'achever leur cycle en solitaire dès avril sur le Frêne et diverses plantes basses, entre autres sur le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), la Véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys*), le Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*) ou le Mors-du-diable (*Succisa pratensis*). La chrysalide, suspendue, peut être fixée sur une tige ou sur le chaume d'une graminée.

Le Damier du Frêne est bien différent de la Mélitée du Mélampyre (*Melitaea athalia*), de la Mélitée noirâtre (*Melitaea diamina*) et des derniers sujets ternes et défraîchis du Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) qui volent en même temps ; il resplendit des chaudes couleurs contrastées de son revers et des bandes alternées sombres, rousses, brunnâtres et blanchâtres ornant l'apex et le centre de ses ailes.

Description et risques de confusion

Le Damier du Frêne est bien différent de la Mélitée du Mélampyre (*Melitaea athalia*), de la Mélitée noirâtre (*Melitaea diamina*) et des derniers sujets ternes et défraîchis du Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) qui volent en même temps ; il resplendit des chaudes couleurs contrastées de son revers et des bandes alternées sombres, rousses, brunnâtres et blanchâtres ornant l'apex et le centre de ses ailes.

Claude VOINOT



Œufs (Côte-d'Or, 2010).

Claude VOINOT



Jeunes chenilles - 1^{er} stade (Côte-d'Or, 2010).

Claude VOINOT



Œufs après 15 jours (passage de la couleur jaune au rouge) (Côte-d'Or, 2010).

Claude VOINOT



Jeunes chenilles - 2^e stade (Côte-d'Or, 2010).

Claude VOINOT



Œufs après 3-4 semaines (Côte-d'Or, 2010).

Claude VOINOT



Chenille - dernier stade (Côte-d'Or, 2010).

Claude VOINOT



Jeunes chenilles - 1^{er} stade (Côte-d'Or, 2010).

Claude VOINOT



Chrysalide (Côte-d'Or, 2010).

Distribution

Espèce eurosibérienne encore bien présente dans les forêts de l'Est parisien dans les années 1960 (P. LERAUT), le Nord de l'Yonne dans les années 1980 (T. DIRKSEN, 1984), se cantonnant au cours des années 1990 dans la partie centrale de la Bourgogne, occupant principalement la quasi-totalité de la Côte-d'Or et le Nord de la Saône-et-Loire.

Les observations actuelles confirment une extinction de grande envergure dans les forêts de plaine et un amenuisement des populations périphériques, avec un recentrage de sa distribution dans les zones accidentées les plus élevées (Montagne de Côte-d'Or, plateau de Langres et Châtillonnais). L'espèce parvient à s'y maintenir, en particulier dans ses stations historiquement les plus fournies, bien que les densités demeurent faibles.

En Haute-Saône, dans ses stations traditionnelles au sud de Luxeuil-les-Bains, l'espèce s'est éteinte très brutalement après 1976. Une femelle a été observée en 1989 à 600 m d'altitude sur le plateau des Mille Étangs (D. JUGAN). S'il existe encore quelques populations, elles sont probablement très réduites et extrêmement localisées. Curieusement, l'espèce ne s'élève absolument pas en altitude, et elle demeure absente du Jura, alors qu'en Bosnie-Herzégovine, on peut la rencontrer jusque vers 1 000 m (sans doute sous l'effet d'un phénomène de compensation climatique).

Phénologie

Espèce univoltine se montrant en juin. Il semble que le Damier du Frêne apparaisse de plus en plus tôt, en simultanéité avec la floraison des Troènes.

Dates extrêmes : 25 mai – 29 juin (24 juillet 1980).

Atteintes et menaces

L'espèce reste très sensible au manque de ressources nectarifères et subit de plein fouet les impacts négatifs de la généralisation de certaines pratiques sylvicoles ou agricoles : prolifération des monocultures résineuses, broyages des bords de route et des sommières en été, implantation de cultures en fond de vallée s'adossant aux lisières forestières sans ménager la moindre zone écotonale fleurie... Les broyages printaniers détruisent par ailleurs localement les chenilles et leurs plantes nourricières, ainsi que les chrysalides. De façon comparable, la circulation des véhicules sur les voies forestières engendre parfois de véritables hécatombes de papillons posés au sol et qui ne peuvent s'enfuir à temps. Les expéditions à visées commerciales totalement illégales de certains collecteurs de papillons, même si elles demeurent assez marginales, sont d'autre part de nature à fragiliser les petites populations dont on peut craindre en outre que l'isolement risque d'engendrer un appauvrissement génétique.

Orientations de gestion et mesures conservatoires

Un des principaux objectifs de gestion consiste à favoriser la régénération naturelle du Frêne en ménageant par exemple de petites coupes localisées pour augmenter l'apport de lumière en zone forestière (les femelles pondant surtout à l'extrémité des jeunes rameaux). Il est par ailleurs impératif de proscrire tout enrésinement sur les secteurs encore occupés par le papillon. En accord avec l'ONF, l'ONCFS et les maires des communes concernées, il peut être judicieux d'interdire ou de limiter fortement la circulation motorisée durant la période de vol des adultes (juin), ceci afin de soutenir les populations fragilisées. Il est enfin souhaitable d'intervenir à la marge des espaces cultivés – contours des champs, bords de route... – par le maintien ou la création d'espaces-refuges fleuris (non semés artificiellement), gérés en fauche tardive.

Claude VOINOT



Mâle (Côte-d'Or, 2005).

Claude VOINOT



Claude VOINOT



Mâle sur excrément de mammifère accompagné d'un Azuré de la Coronille (Côte-d'Or, 2009).

Claude VOINOT



Mâle (Côte-d'Or, 2005).

Jean-François MARDAN

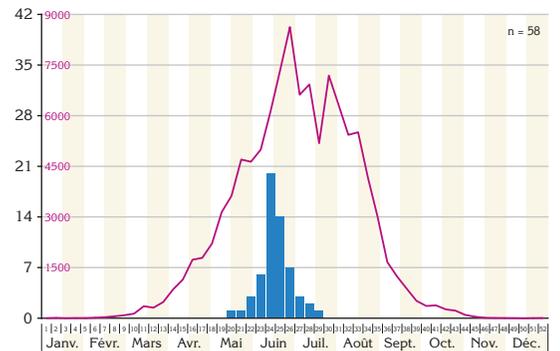


Femelle (Côte-d'Or, 2009).

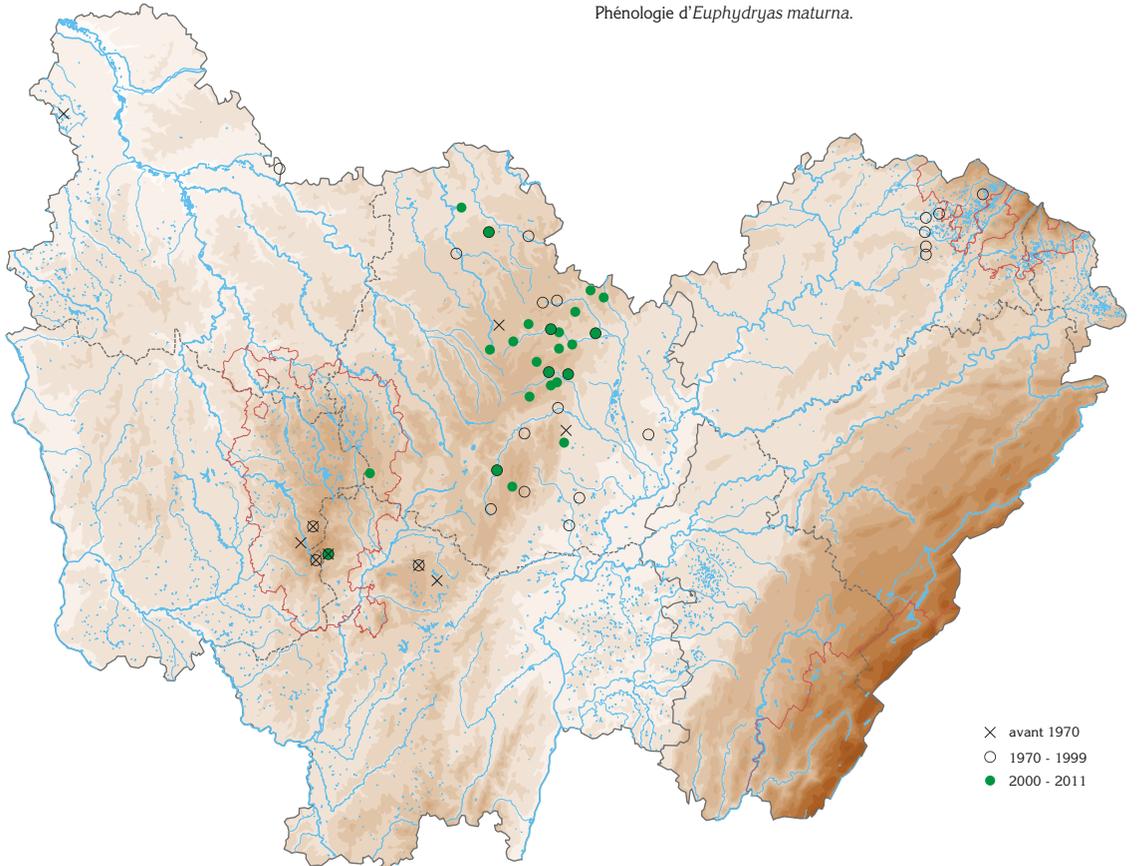
Claude VOINOT



Mâles (Côte-d'Or, 2005).



Phénologie d'*Euphydryas maturna*.



Distribution d'*Euphydryas maturna* en Bourgogne et Franche-Comté.